Note complémentaire sur le problème du Sabis

En préparant la notice Sabis de mes Noms de rivières de Wallonie (2014)(1), j'ai omis d'utiliser, dans l'énorme bibliographie du sujet, deux articles qui, au seul regard de l'hydronymie, apportent des données utiles même à une approche non exhaustive du sujet. L'une de ces contributions est due au latiniste tournaisien R. Verdière, qui a pris la peine, son édition de César en main, de se rendre dans les vallées du haut Escaut et de son affluent de droite la Selle, qui conflue avec lui à Denain (F, Nord), peu au sud-ouest de Valenciennes. Or, c'est à cette rivière, on le sait, qu'on identifie généralement depuis M. Arnould le Sabis de César, sur les bords duquel, en 57 av. I.-C., l'armée romaine, venant de l'Ouest, est venue, non sans peine et avec l'aide de son lieutenant Labiénus, à bout d'une résistance acharnée des Nerviens(2): c'est la bataille dite autrefois « de la Sambre ». On doit aussi reconnaître à R. Verdière le mérite d'avoir serré les indications relatives aux étapes et au temps de progression de l'armée romaine, et chiffré sur place les données du texte là où elles font défaut ou s'expriment par des superlatifs (altissimas ripas... latissimum flumen). Sa conclusion est qu'il doit s'agir de l'Escaut supérieur, dont la dénomination nervienne Sabis s'opposerait ainsi à celle de Scaldis qui a prévalu dès l'Antiquité et aurait été le nom ménapien du fleuve⁽³⁾. C'est la forme Selle, issue d'un diminutif qui

⁽¹⁾ Ce nom n'a été retenu que dans l'hypothèse, soutenue autrefois, et aujourd'hui abandonnée, qu'il s'agirait de la Sambre. Encore est-on ici de toute manière, et en toute probabilité, en territoire aujourd'hui français.

⁽²⁾ M. A. Arnould, «La bataille du Sabis», Rev. belge de phil. et d'hist., 20 (1941), pp. 29-106.

⁽³⁾ R. VERDIÈRE, « Bataille du Sabis, bataille du Scaldis ou bataille du Sabis-Scaldis? », Rev. belge de philol. et d'hist., 53 (1975), pp. 48-58.

apparaît au Moyen Âge, aurait été le nom propre de cette petite rivière.

À cet article J. Herbillon a répondu par une note technique, qui, en particulier, refuse de séparer le nom *Sabis* de ce diminutif supposé par les formes médiévales tardives et modernes, sporadiquement féminisées entre-temps, du type *Seels*, *Selles*⁽⁴⁾.

L'objet de la présente note n'est pas de reprendre ou de critiquer une nouvelle fois les arguments de caractère géohistorique avancés par le premier auteur en faveur du haut Escaut, mais de retenir, hors de la controverse, quelques données factuelles qui auraient avantageusement figuré dans le Dictionnaire.

L'hypothèse scaldienne (proposée dès 1473⁽⁵⁾ est l'une de celles que j'avais moi-même envisagées pour des raisons de vraisemblance topographique (Noms de riv., p. 320 dr.), estimant avec quelque a priori, il est vrai, que pour une armée venant de la direction d'Amiens et qui allait être confrontée aux Nerviens à proximité d'un cours d'eau, celui qui devait offrir le plus de résistance à l'envahisseur pouvait être en effet l'Escaut; mais j'observais aussi que, des trois rivières envisageables (Escaut, Selle, Sambre), aucune ne répond à l'ensemble des critères à considérer. Or, c'est bien ce qui ressort des constats faits sur place par R. Verdière, et dont lui-même doit convenir (pp. 54-55): au point des cours d'eau respectifs qu'a dû normalement rencontrer l'armée romaine entre Cambrai et Bavai, la Selle, avec ses 3 ou 4 m de large, ne saurait prétendre à la qualification de latissimum flumen; en revanche l'Escaut à Denain n'a plus aujourd'hui les altissimas ripas évoquées par le texte de César, alors que les berges de la Selle « sont hautes et raides ». C'est dire que, sous ce rapport au moins, la géographie ramène la question au point mort, compte tenu, en outre, du caractère alors « sauvage » des cours d'eau et surtout de la tendance reconnue du proconsul à exagérer les traits d'un paysage

⁽⁴⁾ J. HERBILLON, « Du *Sabis* de César à la *Selles* de Froissart », *ibid.*, 55 (1977), pp. 51-55.

⁽⁵⁾ Cf. HERBILLON, art. cité, p. 51, n. 3.

stratégique⁽⁶⁾. Et c'est avec des arguments d'autre sorte, qu'on peut parfois trouver légers, qu'il propose et défend l'identification du Sabis avec l'Escaut supérieur.

Avec son autorité de toponymiste, J. Herbillon apporte des précisions décisives :

- 1° Comme l'a montré l'abbé P. Turquin⁽⁷⁾, la forme dialectale du nom de la Selle est $s\acute{e}^w$, qui procède de Sabe(m) comme le nom picard du « clou », clo^w , clo^w , procède de claue(m). Le nom du pont de $S\acute{e}$, qui franchit la rivière à Solesmes, a préservé de l'oubli la vieille forme locale, comme, dans notre Ardenne, le pont de Glain rappelle l'ancien nom de ce qui est aujourd'hui la rivière Salm affluent de l'Amblève.
- 2° Le relevé des formes anciennes du nom de la Selle montre que le diminutif du type -ellu(m), -ella(m), soit Seels, Sel(le), n'est pas attesté avant le xive siècle, notamment chez Froissart, qui a déjà Selles. Il n'est donc pas légitime de séparer le diminutif de la forme simple et d'en faire un hydronyme indépendant, au service d'une quelconque hypothèse de géographie historique : la coexistence des deux types est un cas fréquent en hydronymie, rappelle Herbillon (p. 54): à quoi il est permis d'ajouter ici que le caractère monosyllabique de l'anc. Ses, qui au XIIIe siècle se substitue aux formes latines Saue, Seua, a dû favoriser l'extension du type diminutif, tout de même que le monosyllabisme de vfr. ef « abeille » (dial. é précisément dans le Pas-de-Calais, cf. M.-L., REW3, s. apis, p. 43 g) a favorisé la généralisation, en français d'oïl, de la forme méridionale abeille, où le suffixe n'a qu'une valeur de renforcement, comme dans oreille, etc.
- 3° Pour déconcertantes qu'apparaissent d'autres formes, toutes sont des « avatars » du type *Sabis*, précise d'ailleurs Herbillon, qui ne recense pas moins de huit variantes, liées

⁽⁶⁾ Cf. sur ce dernier point, C. B. Pelling, « Caesar's Battle-Descriptions and the defeat of Ariovistus », *Latomus*, 40 (1981), pp. 747-749.

⁽⁷⁾ P. Turquin, « La bataille de la Selle », Les Ét. Class., 23 (1955), spéc. p. --121; cf. Herbillon, art. cité, p. 53 et n. 9.

entre elles par un enchaînement continu. Cette variété même achève d'ôter toute spécificité au type Sel(le), qui n'apparaît que comme un « accident de parcours » (p. 55), parmi d'autres.

On ne peut par suite opposer ce nom, qui aurait désigné l'Escaut, à un diminutif *Sab-illus (*-illa) qui aurait été celui de son affluent la Selle : ce contre quoi protesteraient du reste à la fois les formes médiévales antérieures au xive siècle (que leur contexte désigne comme étant la Selle) et le nom même du « pont de Sé » de Solesmes. On doit cependant concéder que si les deux *noms* sont identiques, il ne s'ensuit pas nécessairement que la bataille qui a mis fin à la première campagne de Belgique se soit bien déroulée sur les bords de la Selle. Les deux seules attestations qu'on possède sont celles de César : et la seconde renvoie même à la première par une expression qui montre qu'elle ne lui est pas familière (BG, II, 18, 1 : ad flumen Sabim quod supra nominauimus); aussi bien lui a-t-elle été communiquée par des informateurs, prisonniers gaulois, mais étrangers au pays (II, 16, 1 inueniebat ex captiuis Sabim flumen, etc.), où l'emploi de ex indique en outre un renseignement qui a été communiqué par voie indirecte au proconsul.

Ce n'est pas que, envisagé en lui-même, l'hydronyme Sabis ne soit authentique. Outre que les manuscrits de César sont unanimes à l'offrir⁽⁸⁾, Verdière rappelle opportunément (p. 48, n. 4) qu'elle a un homonyme exact avec le Sabis de Pline (H. N., III, 18) et de la carte romaine dite Table de Peutinger (base, III^e s.): c'est aujourd'hui le Savio, petit fleuve côtier de la Romagne, au nord de Rimini, c'est-à-dire dans le secteur sud-oriental de la Gaule Cisalpine qui a été occupé par les Lingons après l'hégémonie étrusque: est-ce coïncidence, le nom étant préceltique (v. Noms de riv., p. 321 g.)? Celui de la petite ville qu'il traverse, Caesēna (Cesena, prov. de Forlì), a un aspect étrusque. Ou bien aurait-il été importé de la Gaule du

 $^{^{(8)}}$ Les leçons *sabin*, *sabini* (en I, 16, 1) de quelques mss de la classe β sont issues d'une distraction de copiste trop tourné vers l'Italie; elles confirment plutôt l'original Sabim.

Centre-Est par la branche émigrée des Lingons (région de Langres), comme les Sénons ont importé de la Celtique continentale le nom $R\bar{e}nos$ (cf. le Rhin, etc.) du petit affluent droite du Pô, auj. le Reno? Avec cette différence, toutefois, que * $r\bar{e}no$ -avait encore en gaulois le sens général de « cours d'eau », tandis que Sabi-, préceltique, n'était plus qu'un nom propre sans signification. Il est au contraire plus probable que ce sont les Celtes qui ont importé ce nom, avec d'autres, d'une région plus méridionale du continent européen qui partageait avec l'Italie centrale des éléments d'un substrat linguistique commun.

Ouoi qu'il en soit, et sans recourir comme l'a fait Verdière (pp. 57-58) à l'onomastique des grands fleuves d'Europe, dont les variations ont des origines diverses, en partie décelables, il y a lieu de rappeler plus modestement que les bassins de la Somme et de l'Escaut présentent une grande instabilité onomastique, mise autrefois en évidence, pour ce dernier, par Aug. Vincent dans une monographie restée classique⁽⁹⁾. En particulier, des cours d'eau voisins ont échangé leurs noms durant le Moven Âge et l'époque moderne : les cas de Samme et de Senne sont à cet égard exemplaires. Ainsi, entre l'Antiquité et le Moven Âge la Somme était Samara chez César (dans le nom d'Amiens Samaro-briua « pont sur la S. »), ce qui a fait d'elle, durant un temps au moins, un exact homonyme de la Sambre, dont le nom médiéval et moderne remonte indubitablement à *Sámara, tandis que sa dénomination antique – si ce n'est Sabis précisément - est inconnue. Les sources de l'Escaut, de la Selle et même de la Sambre sont peu distantes l'une de l'autre; or, elles ont dû être rencontrées sur leur itinéraire par César et Labiénus entre le pays ambien (Picardie) et le pays nervien (Hainaut).

On est ainsi ramené à la géographie historique, avec ses incertitudes de temps et d'espace. Ce qui, en ce cas la rend si rebelle à toute tentative de localisation, c'est en particulier l'absence de repères fixes entre le point de départ des troupes romaines

^{(9) «} L'Escaut. Étude toponymique », Rev. de l'Uiv. de Bruxelles, 27 (1921-1922). Voir d'autres références sub-régionales dans mes Noms de riv., p. XLVII.

(Amiens n'est que présumée) et l'oppidum des Atuatuques, luimême objet, comme on sait, d'interminables controverses⁽¹⁰⁾. On se trouve donc devant quelques alternatives, d'ailleurs peu nombreuses et, faut-il le dire, sans guère d'importance historique.

Ainsi, entre Escaut, d'une part, et Selle, Sambre, voire Samme (récemment mise en avant), d'autre part, le choix dépend de savoir quel territoire, celui des Ambiens ou celui des Nerviens, César a traversé en trois jours (triduum) – c'est-à-dire parcouru env. 70 km selon les estimations admises – et a appris ex captiuis qu'il était à proximité (dix mille pas) du Sabis, soit à 15 km environ. Or, sa relation fait à cet endroit une digression ethnographique sur les Nerviens, et la reprise de son récit, amenée par un pronom démonstratif, dès lors est ambiguë (II, 16, 1: per eorum fines ... iter fecisset).

1° Le premier cas (Ambiens) suppose cette digression écrite ou insérée sans égard à la rupture créée dans un récit où *eorum* ne pouvait viser que les Ambiens : la première rivière susceptible de lui faire barrage est alors l'Escaut supérieur, lequel, on l'a vu, ne répond qu'imparfaitement à la description topographique du texte si celle-ci est sincère. Si les éditions de César sont muettes sur *eorum*, de bons latinistes belges comme A. Grisart et R. Verdière, plus intéressés par la réalité historique, ne voient pas de difficulté majeure à rapporter *eorum* aux Ambiens⁽¹¹⁾. Quant aux *paludes* et aux *aestuaria*, inaccessibles à une armée régulière, et à l'abri desquels les Nerviens auraient réfugié leur population non combattante (II, 16, 5 et 28, 1), si l'on est d'accord aujourd'hui pour écarter la région des bouches

⁽¹⁰⁾ On ne le confondra pas, en effet, avec *Atuatuca Tungrorum* de l'époque romaine impériale, la future ville de Tongres; *Atuatuca* est sans doute un dérivé toponymique du même substantif celtique dont *Atuatuci* est le dérivé ethnonymique, comme j'ai tenté de le montrer ici-même : « Les Atuatuques et le nom antique de Tongres », 76 (2004), pp. 369-392.

⁽¹¹⁾ A. Grisart, « César dans l'est de la Belgique : les Atuatuques et les Éburons », *Les Ét. Class.*, 28 (1960), p. 154, n. 50 (sans discussion ; mais il défend la thèse *Sabis*) ; R. Verdière, art. cité, p. 51 (discussion ; mais l'auteur défend la thèse de l'Escaut, rappelons-le).

de l'Escaut, trop éloignées, l'unanimité est loin d'être faite quant au sens précis à donner à *aestuaria* qui peut désigner ici tout débordement, crues saisonnières ou (s'agissant de l'Escaut) effet de marée atteignant dans l'Antiquité le cours moyen du fleuve; A. Grisart pensait p. ex. à des lagunes temporaires provoquées par des inondations périodiques, présentes à proximité du fleuve au nord de Cambrai (art. cité n. 10, p. 154 et n. 49).

2° Dans l'autre hypothèse, le pronom eorum se rapporte lecture syntaxiquement plus obvie – aux derniers nommés, soit les Nerviens, et dès lors la géographie physique indique plutôt la Sambre que la Selle, proposée par M. Arnould; or, la région de la Sambre, rivière de plaine, comme le secteur central du pays hainuyer en général, n'a pas dû manquer de marais (paludes); la rivière elle-même était encore redoutée il y a un peu plus d'un siècle pour ses remous : ceci pour les aestuaria. D'ailleurs, ce ne sont pas les cours d'eau eux-mêmes qui ont pu arrêter dans sa progression l'armée romaine, en cette circonstance comme en d'autres, et mettre en sûreté toute une population, mais une région entière; et dès lors l'argument ne saurait être décisif en vue d'une identification hydronymique; tout ce qu'il est permis d'affirmer est que ces réfugiés n'avaient pas dû s'éloigner beaucoup du lieu de l'affrontement puisque, sitôt après la bataille, une délégation de Nerviens survivants s'est présentée à César pour lui faire leur soumission (II, 28); reconnaissons seulement qu'à cet égard les basses plaines de l'Escaut et des deux Dendre offraient davantage de ressources que les confins plus vallonnés du Brabant méridional.

Tel se présente aujourd'hui, dans ses très grandes lignes, et sous ses divers aspects, le problème de la bataille du *Sabis* qui a passionné plusieurs générations de chercheurs, mais découragé à bon droit les historiens de métier, tant les données sont fuyantes. L'onomastique, du moins, y gagne quelques éléments sûrs : 1° la certitude que le nom actuel de la Selle remonte à un original *Sabi-*; 2° ce dernier, en dehors de la problématique **Sab-* / **Saw-* /**Sam-* qui renvoie à une préhistoire très éloignée (v. *Noms de riv.*, s. *Sabis* et *Sambre*), a un répondant exact

dans le *Sabi*- ou Savio de la Romagne, riche en éléments de substrat. – 3° Si, à la suite de quelque découverte improbable, il devait s'avérer que le *Sabis* de César soit l'Escaut, on aurait là le nom pré-germanique du fleuve, cité *Scaldis* chez César dans un tout autre contexte (VI, 33, 3), et sans lien avec un éventuel *Sabis*-Escaut supérieur⁽¹²⁾. Il suscite un problème de peuplement qui, étrangement, n'a guère suscité la curiosité des historiens, sans doute parce qu'ils donnent un sens moderne à l'allégation de César, qui prête à la nation nervienne une prétention à des origines « germaniques ». Mais ceci, que j'ai traité ailleurs à plusieurs reprises, est indépendant de la question du *Sabis*.

Jean Loicq

⁽¹²⁾ R. Verdière a été conscient du problème de la dualité des noms de l'Escaut impliquée par sa thèse; mais il l'a traité avec légèreté, opposant simplement un nom ménapien Scaldis à un nom nervien Sabis (pp. 56-58); il négligeait ou méconnaissait le fait qu'il substituait ainsi un nom aujourd'hui reconnu comme germanique à un autre d'origine à coup sûr préceltique. – Pour sa part, A. Grisart, prenant à la lettre l'expression quod influit in Mosam, erreur facilement explicable mais qui prenait place dans sa reconstruction, a émis et défendu l'hypothèse que Scaldis serait ici une altération de Sualbis dans lequel il voyait une variante du germ.*swal-mi-, prototype du nom de la Schwalm de Montjoie (All.), d'ailleurs sous-affluent de la Meuse (art. cité, pp. 195-196).